INTERDICTION DES «APPELS À L'INSURRECTION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX» : C'EST QUOI LA SUITE ?

30 octobre 2026Gouvernement, Histoire

Et si «l'anti-France», c'était le clan Macron ?

Laurent Nunez, Ministre de l'Intérieur, serpillière des syndicats policiers d'extrême droite, organisateur en chef des mutilations de la population et accessoirement grosse cuve à pisse, veut interdire «les appels à l'insurrection sur les réseaux sociaux».

Dans la loi «casseur-payeur», un article veut obliger les plateformes à retirer les contenus qui encourageraient à «la commission de violences et de pillages». Un texte aux contours flous s'inspirant de la législation anti-terroriste. C'est une attaque frontale contre la liberté d'expression et un moyen d'écraser dans l'œuf un soulèvement légitime contre les inégalités, le racisme et l'autoritarisme du gouvernement dans un monde qui brûle.

Alors c'est quoi la suite ? Quelles seront les prochaines attaques, les futures censures ? En arrivera-t-on à censurer l'histoire de France ? Le gouvernement Macron adore désigner la gauche comme étant «l'anti-France», reprenant ainsi un concept pétainiste et raciste, mais l'anti-France, celle qui veut effacer son passé révolutionnaire, c'est peut-être directement le gouvernement ?

Nunez va-t-il censurer la «Liberté guidant le peuple» ?

Tout le monde connaît le célèbre tableau du peintre Eugène Delacroix illustrant les folles journées de Juillet 1830, aussi connues sous le nom de «Trois glorieuses». Le 25 juillet 1830, le roi Charles X signe des ordonnances qui s'attaquent à la liberté de la presse, dissolvent la chambre des députés des départements, modifient le suffrage censitaire en faveur de l'aristocratie et convoquent les collèges électoraux. Le 27, 28 et 29 juillet, le

peuple de Paris se soulève, la capitale se couvre de barricades. Le 28 juillet, les insurgés prennent l'hôtel de ville et des soulèvements ont lieu dans plusieurs villes. Après 3 jours d'émeutes, Charles X abdique.

Delacroix est alors un artiste plutôt conservateur, mais il est emporté par l'énergie de cette révolution. Il représente une scène émeutière dans son tableau, avec des personnages incarnant les classes sociales qui ont participé à la révolte. Notamment, au centre de l'œuvre, une femme torse nu portant le bonnet phrygien, symbole de la révolution. Ou encore l'enfant du Paris populaire, qui inspirera à Victor Hugo le personnage de Gavroche. On y trouve aussi les petits bourgeois et les ouvriers, et à l'arrière-plan des fumerolles et la cathédrale Notre-Dame de Paris. La peinture est mondialement connue et toujours admirée au musée du Louvre à Paris. Elle n'en reste pas moins une apologie de l'insurrection.

Nunez va-t-il interdire Victor Hugo et son ouvrage culte Les Misérables ?

L'écrivain a consacré une longue partie de son œuvre à décrire l'émeute de façon lyrique : «Une électricité dégagée peu à peu, une flamme subitement jaillie, une force qui erre, d'un souffle qui passe. Ce souffle rencontre des têtes qui parlent, des cerveaux qui rêvent, des âmes qui souffrent, des passions qui brûlent, des misères qui hurlent, et les emporte».

Il écrit aussi : «Quiconque a dans l'âme une révolte secrète contre un fait quelconque de l'état, de la vie ou du sort, confine à l'émeute, et, dès qu'elle paraît, commence à frissonner et à se sentir soulevé par le tourbillon». Être vivant dans une société injuste, c'est faire des émeutes, une leçon toujours aussi vraie.

Hugo met également en garde : «L'émeute raffermit les gouvernements qu'elle ne renverse pas. Elle éprouve l'armée ; elle concentre la bourgeoisie ; elle étire les muscles de la police». Un passage visionnaire. Une révolte qui fait tomber un pouvoir devient une révolution, et elle est glorifiée. Une émeute qui échoue ne fait que durcir la répression, comme on le voit

actuellement. D'où l'importance de s'organiser pour aller plus loin, frapper l'économie plus fort, prendre les lieux de pouvoir réellement. Avis aux flics qui nous lisent à la recherche de passages incriminants : ceci n'est pas l'analyse politique de Contre Attaque, mais celle de Victor Hugo, monument national.

Nunez veut-il effacer des mémoires l'article 35 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1793 ?

Cet article énonce : «Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs». Et oui, le droit à l'insurrection est un devoir face aux abus du pouvoir. La Constitution révolutionnaire appelle explicitement à la résistance à l'oppression, considérée comme un droit inaliénable. Quand un pouvoir despotique gouverne à coup de 49.3 et de grenades, bafoue le résultat d'élections et subventionne à grand renfort de milliards les entreprises privées, se révolter n'est qu'une mise en application de cet article.

Nunez veut-il mettre fin au jour férié du 14 juillet ?

Avant d'être une récupérée par nos gouvernants pour en faire un événement militariste et nationaliste, la date du 14 juillet célèbre d'abord une émeute. Et pas n'importe laquelle : un moment avec de la violence armée et des saccages, des morts et des révoltés qui tombent en martyrs pour prendre la prison royale de la Bastille. Le 14 juillet que nous célébrons actuellement est d'ailleurs la «fête de la fédération», une cérémonie de «réconciliation» organisée par le roi un an plus tard, le 14 juillet 1790. Cela n'empêchera pas Louis XVI de finir décapité. Ceux qui parlent de casse et de violences à longueur de temps sur les plateaux TV seraient scandalisés des agitations révolutionnaires qui ont écrit l'histoire de France.

Nunez va-t-il faire interdire la Marseillaise et l'Internationale ?

En effet, l'hymne français est une chanson guerrière et cocardières, mais elle est aussi un appel à «former des bataillons»

et à prendre les armes contre la «tyrannie». Des paroles infiniment plus radicales que les discours de l'extrême gauche actuelle et des influenceuses arrêtées pour des vidéos.

Quant à l'Internationale, chant incontournable de toutes les luttes sociales depuis 150 ans, elle appelle à se soulever pour faire «table rase» du passé, à faire la «guerre au tyran», à faire «rendre-gorge» aux capitalistes, à tirer sur les généraux, et tout ça sans chef ni tribun… Un véritable appel à l'insurrection auto-organisée. Si l'on applique la logique de Nunez, il va falloir mettre du monde en prison.

Enfin, la cuve à pisse va-t-elle dissoudre les manuels d'histoire de France ?

Parce que oui, vous l'aurez compris, si notre pays est celui de la collaboration, de la répression féroce, de la colonisation et de l'impérialisme, c'est aussi celui de révolutions et de révoltes qui ont bouleversé le cours de l'histoire : 1789, 1793, 1830, 1848, 1871, 1968, 2018, 2026… Des soulèvements contre la monarchie et l'empire, la Commune de Paris, le printemps étudiant et ouvrier de 1968, les Gilets jaunes et le mouvement lycéen et du 17 octobre. Le mouvement en cours n'est que le dernier épisode de cette tradition séculaire insurrectionnelle des générations passées. Il est d'ailleurs frappant de voir de nombreux jeunes prolétaires, souvent issus de l'immigration, brandir à nouveau le drapeau tricolore sur des barricades en flammes, comme une réappropriation de cette histoire.